

« 1 JEUNE, 1 SOLUTION », LE PLAN DU GOUVERNEMENT POUR LES 16-25 ANS



Vous avez entre 16 et 25 ans et, que ce soit ou non à cause du Covid-19, vous vous demandez comment vous allez réussir à entrer sur le marché du travail ? Sachez que le gouvernement prend des mesures pour vous aider à vous former et à trouver un emploi.

Vous souhaitez entrer en apprentissage ?

- Le mieux est toujours de trouver d'abord un employeur. Mais à défaut, jusqu'au 31 décembre, vous avez jusqu'à six mois après le début des cours en CFA pour en trouver un.
- Si vous cherchez un établissement pour préparer un diplôme de l'enseignement supérieur en apprentissage, rendez-vous sur [Parcoursup](#). Si vous voulez préparer un diplôme de l'enseignement secondaire, vous pouvez formuler vos vœux en fin de troisième pour des établissements proposant une formation en apprentissage. Ils seront traités par le logiciel Affelnet de votre académie. Dans ces deux cas, une formation en apprentissage vous sera obligatoirement proposée.
- En tant qu'apprenti, vous pouvez bénéficier du "forfait premier équipement" de votre CFA pour acquérir du matériel informatique.



LIRE AUSSI : L'apprentissage, une voie d'excellence



→ Pour vous aider :

- Le [Portail de l'Alternance](#) vous permettra de trouver un établissement près de chez vous.
- La chaîne Youtube [#DémarreTaStory](#) vous donnera plein d'infos intéressantes sur l'apprentissage.

Vous n'avez ni diplôme ni certification et vous souhaitez vous former aux métiers d'avenir ?

Le nombre de places est augmenté dans les formations suivantes :

- Formations qualifiantes : elles visent à vous doter de compétences immédiatement applicables dans un domaine professionnel particulier. Elles sont, en général, relativement courtes, et se terminent par une simple attestation de présence.
- Formations pré-qualifiantes : elles vous permettent d'acquérir des savoirs et compétences de base, nécessaires pour suivre une formation qualifiante.
- Formations dans le secteur du soin et de la santé, pour devenir aides-soignants, infirmiers, auxiliaires de vie...
- Formations aux métiers du numérique. Quelques exemples de métiers : développeur web et mobile, chef de projet digital, administrateur système réseau et cloud, data analyst, data scientist...
- Formation en CAP et BTS dès la rentrée 2020.



→ Pour vous aider :

- **Pôle emploi.** Vous pouvez rencontrer un conseiller dans [une agence proche de chez vous](#) et/ou découvrir, depuis le site web, [des dizaines de milliers de formations](#) dans toute la France.
- **Votre mission locale.** Elle vous aide dans vos recherches d'emploi, de formation, de logement, etc. Retrouvez sur le web [la mission locale la plus proche de chez vous](#).
- **Le conseil en évolution professionnelle.** Si vous le souhaitez, quelle que soit votre situation, pour vous aider à trouver votre orientation ou votre formation, vous pouvez bénéficier gratuitement du [Conseil en Evolution Professionnelle \(CEP\)](#).

« 1 JEUNE, 1 SOLUTION », LE PLAN DU GOUVERNEMENT POUR LES 16-25 ANS



Vous éprouvez des difficultés au cours de vos études supérieures et souhaitez vous réorienter ?

Vous pouvez :

- suivre une formation qualifiante ou pré-qualifiante,
- vous réorienter dans l'enseignement supérieur.

Vous avez récemment travaillé et vous souhaitez bénéficier de conseils pour renforcer vos méthodes de recherche ?

Vous pouvez bénéficier de l'**Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ)**. Un conseiller Pôle emploi vous accompagne dans votre recherche d'emploi, en collectif ou en individuel.



→ **Contactez : Pôle emploi**

Vous rencontrez des difficultés d'insertion professionnelle et sociale ?

Vous pouvez bénéficier des dispositifs suivants, pour lesquels des places supplémentaires ont été débloquées :

- Le **Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)**. Selon vos besoins, vous pourrez bénéficier d'une ou de plusieurs phases d'accompagnement du parcours, avec des durées et des intensités variables. Mais vous devez vous engager à participer activement aux différentes actions prévues.



→ **Contactez votre mission locale.**

- La **Garantie Jeunes**, qui est le type d'accompagnement PACEA le plus intensif. Il s'agit d'un contrat d'engagements réciproques d'un an, avec une présence quotidienne renforcée à la mission locale, assorti d'une allocation mensuelle de 492,57 €, en fonction de vos ressources.



→ **Contactez votre mission locale.**

- Le **Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement (SESAME)**. Ce dispositif vous permet d'être accompagné vers une qualification en vue d'un emploi dans les métiers d'encadrement du sport ou de l'animation. Un parcours personnalisé vous sera proposé. Vous pouvez commencer immédiatement et tout au long de l'année.



→ **Contactez :**

- Votre **mission locale**,
- Une **Antenne Info Jeune** proche de chez vous,
- **Pôle emploi**,
- Un organisme de formation du secteur jeunesse et sport,
- Une association de quartier ou un club sportif,
- Un service jeunesse et sport départemental ou régional : **DRDJSCS, DDCSPP**.

Je veux en savoir plus ?
rendez-vous sur

www.cftc.fr